

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2009

OBJET
de la Délibération

**RAPPORT DU
MAIRE SUR LES
SERVICES PUBLICS
DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT
Année 2008**

Date de convocation du Conseil Municipal

17 septembre 2009

Date d'affichage : 17 septembre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mmes PESSEL, PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M. DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. GIRALDON
M. BURBAN à M. PARMENTIER
M. LE BARON à Mme RAMEL-FLAGEUL
Mme LE DOARE à M. LE ROCH
Mme GUEGUAN à M. PERESSE

**RAPPORT DU MAIRE SUR LES SERVICES PUBLICS DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
Année 2008**

Rapport de Monsieur Le Maire

Le rapport du Maire sur les services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2008 a été présenté au conseil municipal après examen par la commission consultative des services publics locaux.

Nous vous proposons :

- de donner acte de cette communication

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 24 septembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**



RAPPORT DU MAIRE SUR LES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

EXERCICE 2008

1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

TERRITOIRE DESSERVI

Le service d'eau de Pontivy dessert principalement le territoire de la commune de Pontivy (14 469 habitants – pop. totale 2006) et les parcs d'activité du Sourn et de Saint-Thuriau. Un nombre limité de ses abonnés réside sur le territoire de ces mêmes communes ainsi que sur le territoire des communes de Noyal-Pontivy et de Malguénac. Le service d'eau potable exporte également une partie de sa production vers la commune du Sourn, le SIAEP (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable) de Moustoir-Remungol et le SIAEP de Noyal-Pontivy/Cléguérec. Et il approvisionne en outre, en tant que de besoin, le réseau de transport du Syndicat départemental de l'eau du Morbihan (SDE).

GESTION DU SERVICE

Le service d'eau potable de Pontivy est exploité en affermage. Le délégataire est la Compagnie des Eaux du Blavet (CEB), en vertu d'un contrat qui a pris effet le 1^{er} août 1994 et qui prendra fin le 31 juillet 2014. Cinq avenants ont été signés les 18 décembre 1997, 28 décembre 2001, 11 février 2005, 30 juin 2006 et 26 décembre 2006.

USAGERS DU SERVICE

Abonnés. Au 31 décembre 2008 on décomptait 7 554 branchements sur le réseau (+0,76%). A la même date, le nombre d'abonnés s'établissait à 7 516 (-0,16%).

QUALITÉ DU SERVICE

Réclamations. En 2008, le service a reçu 159 réclamations (-32,91%). Des erreurs de facturation découlant de relevés inexacts ont amené le délégataire à modifier le dispositif de sa campagne annuelle de relève des compteurs.

Délais. En 2008, le délai maximal de 2 jours pour l'ouverture du branchement d'un nouvel abonné a été respecté dans 99,92% des cas.

RESSOURCE

Origine. L'eau distribuée et exportée par le service provient des stations du Déversoir (Blavet), de Trévelin (captage de Poulglass), et de la Pierre Fendue (captage de Saint Patern). L'eau importée provient de la station du Mangoër (Blavet). En 2008, les captages souterrains ont représenté 15,77% de la totalité de l'eau produite par le service et l'équivalent de 26,47% de l'eau distribuée aux abonnés du service.

Protection. Les captages de Poulglass et de Saint Patern sont pourvus de périmètre de protection. L'étude relative à la mise en place du périmètre de protection du captage du Déversoir est en cours.

Qualité. Les contrôles effectués en 2008 se sont avérés conformes pour l'ensemble des limites de qualité en vigueur. Les concentrations en pesticides sur l'eau traitée ont été inférieures aux valeurs retenues par les textes. Les analyses indiquent des taux de nitrates compris entre 18 et 30 mg/L pour le captage du Déversoir, 27 et 35 mg/L pour le captage de Poulglass, 32 et 37 mg/L pour le captage de Saint Patern.

VOLUMES SERVIS

Volumes servis. En 2008, le service a produit 2 681 998 m³ (+35,10%) et importé 24 900 m³ (-33,14%) auprès du SIAEP de Noyal-Pontivy/Cléguérec. 1 109 424 m³ ont été exportés (+171,11%) dont les 9/10^e (1 002 070 m³) vers le réseau départemental. 1 597 474 m³ ont été distribués aux abonnés du service (-0,97%).

Volumes relevés. La consommation des abonnés a représenté 1 396 215 m³ en 2008 (-9,77%). Elle a été de 586 785 m³ pour les abonnés consommant moins de 6 000 m³/an (-8,36%) et de 809 430 m³ pour les autres (-10,76%). A 57,97% contre 58,62% l'année précédente, la part des abonnés consommant plus de 6 000 m³/an est restée stable dans la consommation totale en 2008.

QUALITÉ DU RÉSEAU

Rendement. Calculés sur la période de relève, du 15 novembre 2007 au 2 novembre 2008, soit 352 jours, le rendement du réseau de distribution s'est établi à 94,4%. L'indice linéaire de pertes en réseau s'est établi pour sa part à 2,37 m³/km/j. Ce niveau d'indice désigne un réseau de bonne qualité.

Plomb. En 2008, 23 branchements en plomb ont été supprimés. 16 branchements connus restent encore à renouveler.

PATRIMOINE DU SERVICE

Stations de production. Le service dispose de trois stations de production : la station du Déversoir d'une capacité de 500 m³/h, la station de Trévelin en Cléguérec (25 m³/h) et la station de la Pierre Fendue en Le Sourn (50 m³/h).

Ouvrages de stockage. Le service dispose de six châteaux d'eau et réservoirs semi-enterrés représentant une capacité de stockage de 6 900 m³ : Kerjalotte (600 m³ et 1 000 m³), Kerousse (400 m³), Saint Niel (1 000 m³), Trévelin en Cléguérec (200 m³) et Le Rongoët en Le Sourn (2 fois 2 000 m³).

Réseau de distribution. En 2008, le réseau a été mesuré à 171 256 m (-0,04%). Sur ce total, 4 006 m de canalisations (2,34%) étaient de matériau et/ou de diamètre indéfini.

Parc de compteurs. Les compteurs sont la propriété du délégataire. En 2008, 1 000 compteurs sur un parc de 8 029 compteurs ont été renouvelés (12,45%).

INVESTISSEMENTS DU SERVICE

Investissements. En 2008, le service a réalisé des dépenses d'investissement pour un montant de 1 477 497,34 €. Sur ce total, 370 510,12 € ont été consacré au remboursement de la dette (25,08%) et 882 368,28 € au renouvellement des canalisations (59,72%). Pour 2009, 1 197 500 € de dépenses nouvelles d'investissement sont prévues au budget primitif dont 320 000 € pour le remboursement de la dette (26,72%), 805 000 € pour le renouvellement des canalisations (67,22%) et 59 000 € pour la sectorisation du réseau (4,93%).

Amortissements. En 2008, le service a réalisé des amortissements pour un montant de 476 429,56 €.

FINANCEMENT DU SERVICE

Produits. En 2008, la collectivité a perçu 1 007 831,13 € pour les abonnements et la vente d'eau (+7,17%). Pour sa part, le délégataire a perçu 1 582 528,02 € (+9,20%) dont 1 491 428,02 € pour les abonnements et la vente d'eau (+8,40%), 61 800 € pour les travaux attribués à titre exclusif (+51,47%) et 29 300 € pour les produits annexes (-9,85%). Globalement les produits de l'exploitation ont été de 2 590 359,15 € (+8,40%).

Résultat. En 2008, l'exploitation a produit un résultat positif de 986 114,14 € pour la collectivité (+15,63%) et de 189 300 € (après impôt sur les sociétés) pour le délégataire (+81,50%).

Dette. Au 1^{er} janvier 2009, l'encours de la dette du service (capital) était de 5 343 320,66 € avec une dernière échéance en 2027. En 2009, le service remboursera une annuité de 498 478,24 € dont 317 496,40 € pour le capital et 180 981,84 € pour les intérêts.

Impayés. Au 31 décembre 2007, le taux d'impayés en pourcentage du montant facturé dans l'année était de 0,49%. En 2008, des créances pour un montant de 772 € ont été déclarées irrécouvrables.

FACTURE D'EAU

Les tarifs du service d'eau sont ceux votés par le syndicat départemental de l'eau. Pour l'année 2009, ils ont été approuvés par le conseil municipal le 17 décembre 2008. Compte-tenu de la diminution de l'abonnement, de 80 à 75 €, et de la révision des tranches tarifaires, la facture d'eau diminue de 3,49 € à 302,57 € pour une consommation de 120 m³, soit un coût de 2,52 €/m³ (-1,18%).

2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

TERRITOIRE DESSERVI

Le service d'assainissement de Pontivy dessert principalement le territoire de la commune de Pontivy (14 469 habitants – pop. totale 2006) et les parcs d'activité du Sourn et de Saint-Thuriau. Un nombre limité de ses abonnés réside sur le territoire de ces mêmes communes ainsi que sur le territoire des communes de Noyal-Pontivy, Cléguérec et Malguénac. Le service d'assainissement de Pontivy reçoit également les eaux usées collectés par les services d'assainissement des communes de Noyal-Pontivy (3 674 habitants – pop. totale 2006), Saint-Thuriau (1 940) et Le Sourn (2 055).

GESTION DU SERVICE

Le service d'assainissement de Pontivy est exploité en affermage. Le délégataire est la Compagnie des Eaux du Blavet (CEB), en vertu d'un contrat qui a pris effet le 1^{er} août 1994 et qui prendra fin le 31 juillet 2014. Cinq avenants à ce contrat ont été signés les 18 décembre 1997, 8 février 2002, 11 février 2005, 14 décembre 2005 et 2 juin 2009.

USAGERS DU SERVICE

Abonnés. Au 31 décembre 2008 on décomptait 6 976 branchements sur le réseau (+0,48%). A la même date, le nombre d'abonnés s'établissait à 6 961 (-0,11%). Avec 6 976 branchements pour 7 554 branchements au réseau d'eau, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 92,35%.

Conventions de raccordement. Sept entreprises agroalimentaires bénéficiant d'une convention spéciale de raccordement sont autorisées à rejeter leurs effluents dans le réseau d'assainissement de Pontivy : Cobral (Pontivy), Le Lavandier (Pontivy), Salaisons Celtiques (Le Sourn), Dandy (Le Sourn), Gallais Viandes (Le Sourn), France Gras (Le Sourn) et Robichon (Saint-Thuriau). En 2008, la convention spéciale de raccordement de l'entreprise Dandy a pris fin avec la fermeture de l'usine.

Conventions de rejet. En 2008, une convention de rejet a été conclue avec la commune de Noyal-Pontivy pour l'ensemble des effluents domestiques collectés dans son réseau à la suite de l'établissement d'un point de contrôle des rejets à Saint Niel. Il n'y a pas de convention de rejet avec les communes de Saint-Thuriau (2 points de rejets) et du Sourn (4 points de rejets) dont les effluents ne sont pas contrôlés.

QUALITÉ DU SERVICE

Réclamations. En 2008, le service a reçu 26 réclamations (-81,56%). Des erreurs de facturation découlant de relevés inexacts ont amené le délégataire à modifier le dispositif de sa campagne annuelle de relève des compteurs d'eau.

Délais. Le délai de remise en eau des branchements existants a été respecté dans 99,83% des cas.

Interventions. En 2008, 11 opérations curatives de débouchage des canalisations ont été réalisées sur le réseau.

VOLUMES COLLECTÉS

Volumes collectés. En 2008, la station d'épuration de Signan a collecté 2 139 884 m³ (+1,50%) dont 1 080 384 m³ sur la filière urbaine (-8,68%) et 983 643 m³ sur la filière industrielle (+30,76%). 74 064 m³ ont dû être rejeté au trop-plein après un simple prétraitement (-57,17%). 2 064 027 m³ ont donc suivi la filière d'épuration (+6,65%) soit 96,46% des volumes collectés.

Volumes assujettis. En 2008, s'agissant des abonnés, 903 788 m³ ont été assujettis à l'assainissement (-11,45%) dont 498 508 m³ pour les abonnés rejetant moins de 6 000 m³ (-12,43%) et 405 280 m³ pour les autres (-10, 21%). S'agissant des communes raccordées, 125 291 m³ ont été assujettis à l'assainissement (+45,62%) dont 45 795 m³ pour Noyal-Pontivy (+605,30%), 41 090 m³ pour Saint-Thuriau (-0,35%) et 38 406 m³ pour Le Sourn (+0,25%). Au total, 1 029 079 m³ ont été assujettis à l'assainissement (-7,01%), la part des abonnés rejetant moins de 6 000 m³ étant de 48,44% (51,44% en 2007), celle des abonnés rejetant plus de 6 000 m³ de 39,38% (40,78% en 2007) et celle des communes raccordées de 12,18% (7,77% en 2007).

TRAITEMENT

Charge polluante. En 2008, la station d'épuration de Signan a fonctionné, en moyenne journalière, dans les limites autorisées pour la DCO (39,55%), la DBO5 (43,24%), les MES (56,53%), l'Azote Kjeldahl (38,82%) et le phosphore total (38,36%). Cependant, des maximums supérieurs aux limites autorisées ont été enregistrés pour la DCO (jusqu'à 131,10%), la DBO5 (jusqu'à 102 %), les MES (jusqu'à 172,50%) et le phosphore total (jusqu'à 201,37%).

Charge hydraulique. En 2008, la station d'épuration de Signan a fonctionné, en moyenne journalière, dans les limites autorisées entre le 1^{er} mai et le 31 octobre (72,93%) et entre le 1^{er} novembre et le 30 avril (83,83%). Cependant, des maximums supérieurs aux limites autorisées ont été enregistrées, jusqu'à 127,35%.

Boues. En 2008, la station d'épuration a produit 87 912 m³ de boues (boues liquides) représentant 798 208 kg de matière sèche. 4 165 m³ de boues (boues épaissies) ont été recyclés dont 1 446 m³ par compostage et 2 719 m³ par épandage.

PATRIMOINE DU SERVICE

Station d'épuration. La station d'épuration de Signan reçoit la totalité des effluents collectés par le service. De type boues activées, sa capacité est de 91 700 équivalent habitants. Elle peut recevoir jusqu'à 8 000 m³ par jour (7 000 m³ à l'étiage) et une charge journalière de 5 500 kg de DBO5. Les eaux épurées sont rejetées dans le Blavet.

Réseau de collecte. En 2008, le réseau a été mesuré à 104 378 m (+2,46%) dont 100 580 m de réseau gravitaire et 3 798 m de réseau de refoulement. Sur ce total, 19 363 m de canalisations (18,55%) étaient de diamètre ou de nature indéfini. Une partie du réseau est unitaire, la plus ancienne notamment. Mais le service poursuit l'objectif de réaliser un réseau entièrement séparatif.

Postes de relèvement. En 2008, deux nouveaux postes de relèvement situés rue Roger Le Cunff et au Gros Chêne ont été intégrés au service, ce qui porte leur nombre à dix. Globalement, 1 913 985 m³

ont transités par ces différents postes dont 1 166 210 m³ par les deux postes placés en queue de réseau.

INVESTISSEMENTS DU SERVICE

Dépenses. En 2008, le service a réalisé des dépenses d'investissement pour un montant de 2 159 546,33 €. Sur ce total, 505 962,97 € ont été consacré au remboursement de la dette (25,43%), 969 655,46 € au renouvellement des canalisations (44,90%) et 451 578,61 € à la construction d'une unité de traitement des matières de vidange (20,91%). Pour 2009, 528 000 € de dépenses nouvelles d'investissement sont prévues au budget primitif dont 235 000 € pour le remboursement de la dette (44,51%) et 88 000 € pour le renouvellement des canalisations (16,67%).

Amortissements. En 2008, le service a réalisé des amortissements pour un montant de 554 909,63 €.

FINANCEMENT DU SERVICE

Produits. En 2008, la collectivité a perçu 791 350,12 € (-5,25%) dont 788 116 € pour la collecte et le traitement (-4,73%) et 3 234,12 € (-59,10%) pour le traitement des graisses. Pour sa part, le délégataire a perçu 810 683,84 € (-4,07%) dont 801 234,02 € pour la collecte et le traitement (-2,38%), 9 449,82 € (-61,18%) pour le traitement des graisses, 34 400 € pour les travaux attribués à titre exclusif (-1,71%) et 9 500 € pour les produits annexes (-54,98%). Globalement les produits de l'exploitation ont été de 1 602 033,96 € (-4,66%).

Résultat. En 2008, l'exploitation a produit un résultat positif de 336 367,92 € pour la collectivité (+61,98%) et un résultat négatif de 200 800 € (après impôt sur les sociétés) pour le délégataire (-242,08%).

Prime d'épuration. En 2008, le service d'assainissement a reçu de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, une prime d'épuration d'un montant de 145 870 € au titre de l'année 2006.

Dette. Au 1^{er} janvier 2009, l'encours de la dette du service (capital) était de 606 535,66 € avec une dernière échéance en 2022. En 2009, le service remboursera une annuité de 235 647,03 € dont 222 045,73 € pour le capital et 13 601,30 € pour les intérêts.

Avance remboursable. Compte-tenu du résultat de l'exercice 2008, l'avance remboursable due par la collectivité au délégataire a diminué de 336 367,92 € pour s'établir à 2 027 723,68 € au 1^{er} janvier 2009 (-14,23%).

Impayés. Au 31 décembre 2007, le taux d'impayés en pourcentage du montant facturé dans l'année était de 0,73%. En 2008, des créances pour un montant de 194 € ont été déclarées irrécouvrables.

FACTURE D'ASSAINISSEMENT

Les tarifs du service d'assainissement sont ceux votés par le conseil municipal de Pontivy. Pour l'année 2009, ils ont été approuvés le 17 décembre 2008. Compte-tenu de la révision des tranches tarifaires, la facture d'assainissement augmente de 5,92 € à 217,22 € pour une consommation de 120 m³, soit un coût de 1,81 €/m³ (+2,84%).

3. SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

INFORMATION DES USAGERS

Le service a organisé sa réunion annuelle relative à l'assainissement et aux rejets industriels, à l'intention des entreprises signataires d'une convention spéciale de raccordement, le 10 juillet 2009. La commission consultative des services publics locaux s'est réunie pour examiner le présent rapport du maire sur les services publics de l'eau et de l'assainissement le 16 septembre 2009.

FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

En 2009, la facture d'eau et d'assainissement augmente de 2,43 € à 519,79 € pour une consommation de 120 m³, soit un coût de 4,33 €/m³ (+0,46%).

SOLIDARITÉ ET COOPERATION

En 2008, le centre communal d'action sociale de Pontivy (CCAS) a versé 3 238,81 € au fonds de solidarité départemental eau énergie au titre de l'aide aux personnes en situation de précarité.

4. DOCUMENTS ANNEXÉS

SERVICE D'EAU

[Synthèse relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, année 2008](#) (DDAS)

[Rapport annuel du délégataire du service d'eau de Pontivy, année 2008](#) (CEB)

[Compte d'affermage du délégataire du service d'eau de Pontivy, année 2008](#) (CEB)

[Plan triennal de renouvellement du délégataire du service d'eau de Pontivy, période 2009-2011](#) (CEB)

[Compte administratif du service d'eau de Pontivy, année 2008](#) (ville de Pontivy)

[Budget primitif du service d'eau de Pontivy, année 2009](#) (ville de Pontivy)

[Dette du service d'eau de Pontivy, année 2009](#) (ville de Pontivy)

[Tarifs du service d'eau de Pontivy, année 2009](#) (ville de Pontivy)

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

[Rapport annuel du délégataire du service d'assainissement de Pontivy, année 2008](#) (CEB)

[Compte d'affermage du délégataire du service d'assainissement de Pontivy, année 2008](#) (CEB)

[Plan triennal de renouvellement du délégataire du service d'assainissement de Pontivy, période 2009-2011](#) (CEB)

[Valorisation agricole de boues issues du traitement des eaux, bilan technique et agronomique, année 2008](#) (Valbé)

[Compte administratif du service d'assainissement de Pontivy, année 2008](#) (ville de Pontivy)

[Budget primitif du service d'assainissement de Pontivy, année 2009](#) (ville de Pontivy)

[Dettes du service d'assainissement de Pontivy, année 2009](#) (ville de Pontivy)

[Tarifs du service d'assainissement de Pontivy, année 2009](#) (ville de Pontivy)